



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

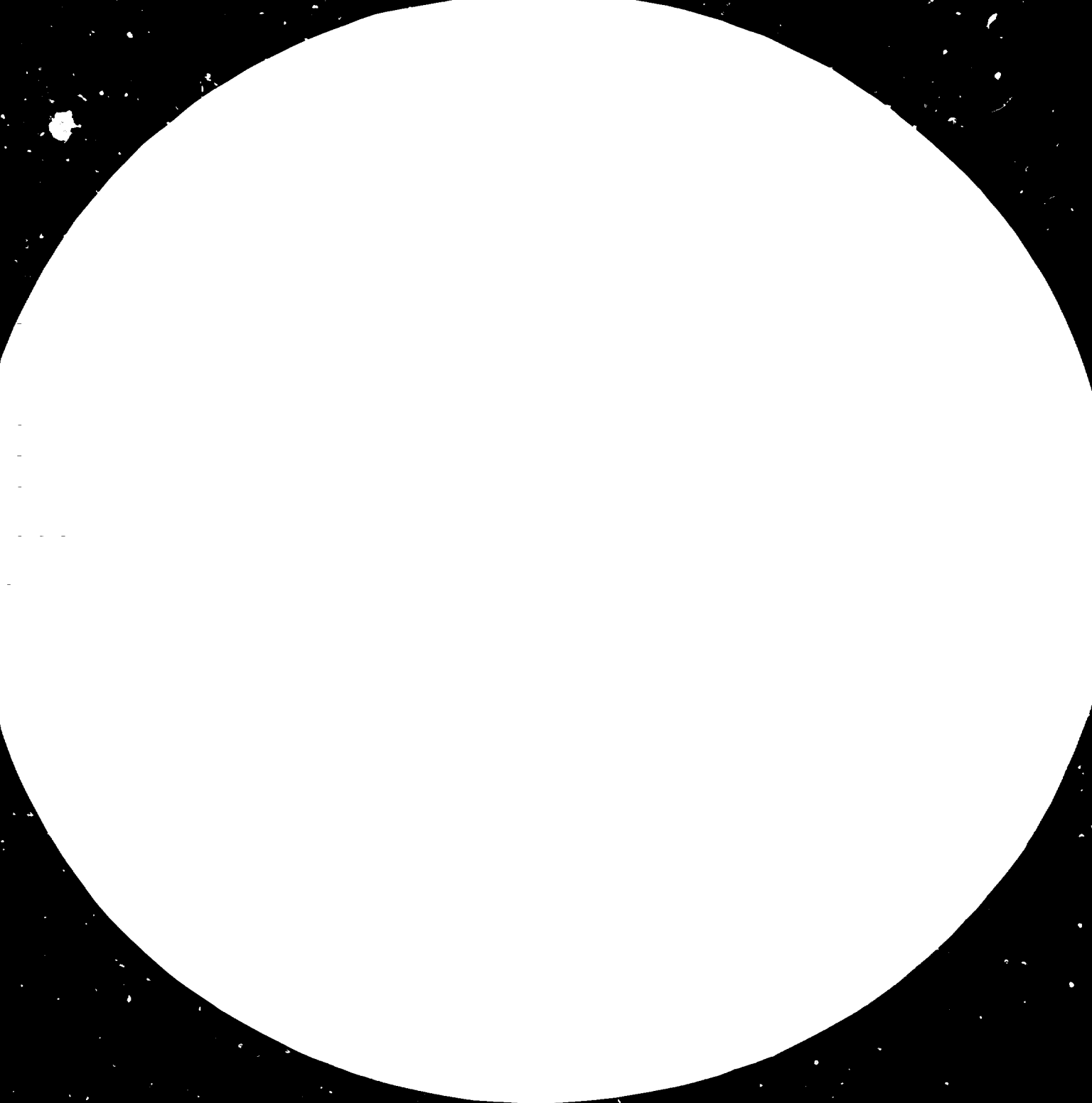
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

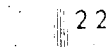
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





2.0 2.5



Resolution Test Chart (NBS 1963-A)

Resolution Test Chart (NBS 1963-A)

Resolution Test Chart (NBS 1963-A)



11840-F



Distr. LIMITEE

ID/WG.380/13
3 novembre 1982

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine
en vue de la première Consultation sur
l'industrie du bois et des produits en bois
São Paulo (Brésil), 4-8 octobre 1982

RAPPORT* (Reunion sur l'industrie du bois et les
en Amérique latine).

00 101

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

V.82-33340

TABLES DES MATIERES

	<u>Paragaphes</u>	<u>Page</u>
PREFACE		3
I. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	1	6
II. ORGANISATION DE LA REUNION	2 - 10	13
III. RESUME DES DISCUSSIONS	11 - 40	15

Annexes

I. LISTE DES PARTICIPANTS	23
II. LISTE DES DOCUMENTS	26

PREFACE

Le Système de consultations

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), qui s'est tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUUDI étende son action à la mise en place d'un système de consultations permanentes, entre pays développés et pays en développement, afin d'augmenter, grâce à une coopération internationale accrue, la part de la production industrielle mondiale des pays en développement^{1/}.

L'Assemblée générale, à sa septième session extraordinaire tenue en septembre 1975, a, par sa résolution 3362 (S-VII), décidé que le Système de consultations prévu dans le Plan d'action de Lima devrait être établi aux niveaux mondial, régional, interrégional et sectoriel^{2/} et que l'ONUUDI devrait servir de forum pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes, à la demande des pays intéressés.

Le Système de consultations a été mis en place sous les auspices du Conseil du développement industriel. A sa quatorzième session, le Conseil a décidé de donner au Système de consultations un caractère permanent avec les principales caractéristiques décrites lors de ladite session ainsi que dans ses décisions antérieures :

- a) Le Système de consultations sera un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) servira de tribune pour les contacts et les consultations organisés entre pays développés et pays en développement en vue de promouvoir l'industrialisation de ces derniers^{3/};
- b) Les consultations permettraient aussi des négociations entre les parties intéressées qui le demanderaient, en même temps que des consultations ou après celles-ci^{4/};

^{1/} Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ID/CONF.3/31), chapitre IV, "Déclaration et Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels", paragraphe 66.

^{2/} Documents officiels de l'Assemblée générale, septième session extraordinaire, Supplément No 1, paragraphe 3.

^{3/} Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 16, paragraphe 151 a).

^{4/} Ibid., paragraphe 151 b).

- c) Les participants de chaque pays membre seraient des représentants des gouvernements ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupes de consommateurs, etc., selon que chaque gouvernement le jugera approprié^{5/},
- d) Les rapports finals des réunions devraient inclure les conclusions et recommandations auxquelles les participants sont parvenus par consensus. Ils devraient aussi comprendre d'autres opinions importantes exprimées pendant la discussion^{6/}.

Consultations sur l'industrie du bois et des produits en bois

Le Conseil du développement industriel, à sa quinzième session tenue en mai 1981, a décidé d'inclure la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits en bois au programme des réunions de consultation pour l'exercice 1982-1983. Conformément au programme de travail établi en vue de la préparation de la première Consultation ainsi que de l'accord signé entre l'ONUDI et le Gouvernement finlandais, la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits en bois se tiendra du 19 au 23 septembre 1983 à Helsinki (Finlande).

Afin de déterminer les questions prioritaires à soumettre à la considération de la première Consultation, le Secrétariat de l'ONUDI organisera une réunion préparatoire mondiale en janvier 1983.

Avant la tenue de cette réunion préparatoire mondiale, des activités préliminaires ont été lancées au niveau régional; elles comprennent :

- La préparation de communications régionales sur l'industrie du bois et des produits en bois en Afrique, en Asie et en Amérique latine;
- La tenue de réunions préparatoires régionales pour l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine.

C'est ainsi que la Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine a été organisée par le Secrétariat de l'ONUDI du 4 au 8 octobre 1982 à Sao Paulo (Brésil). L'Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo collaborant avec le Ministère des affaires étrangères et la SUBIN (Secretaria de Coordenação Econômica e Técnica Internacional), le Gouvernement fédéral du Brésil et la Société PROMOCET (Companhia de Promoção de Pesquisas Científica e Tecnológica do Estado de São Paulo) étaient les hôtes de la Réunion. Les objectifs fondamentaux de cette réunion étaient :

^{5/} Ibid., paragraphe 152.

^{6/} Ibid., trente-deuxième session, Supplément No 16, paragraphe 163.

- Débattre de la situation actuelle de l'industrie du bois et des produits en bois dans la région, de ses possibilités d'expansion et de ses exigences futures, en égard au redéploiement ou à la réallocation éventuels des capacités industrielles;
- Identifier les contraintes tant communes que particulières qui entravent les progrès de la transformation primaire et secondaire dans les pays en développement de la région;
- Examiner et proposer des mesures de coopération et d'action internationales permettant de surmonter ces contraintes;
- Déterminer les questions spécifiques méritant un examen plus approfondi, qui seraient examinées lors de la Réunion préparatoire mondiale et qui pourraient figurer parmi les questions soumises à la première Consultation sur l'industrie du bois et des produits en bois.

I. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

1. Les participants à la réunion se sont mis d'accord sur les conclusions et les recommandations suivantes :

i) MATIERES PREMIERES

Conclusions

Les participants sont convenus de la nécessité d'établir une distinction entre les forêts naturelles et les plantations. En ce qui concerne les ressources et les matières premières, on est convenu qu'au niveau régional, les principaux obstacles au développement de l'industrie du bois et des produits du bois sont les suivants :

- a) Manque d'information sur les ressources (superficies, volumes, capacité de production, etc.) ainsi que sur les essences peu recherchées du point de vue commercial;
- b) Manque d'information sur les divers types de sols et leurs diverses propriétés et, dans la plupart des pays, absence de politiques appropriées d'utilisation des terres;
- c) Insuffisance du reboisement et des nouveaux programmes de plantations en vue de remédier à un déboisement de plus en plus important.

Recommandations

Les participants sont convenus de la nécessité :

- a) De mettre au point et d'appliquer des méthodes de recensement graduelles des ressources forestières et des sols, et de recueillir tous autres renseignements permettant de rationaliser l'exploitation des ressources;
- b) De renforcer la recherche sur la gestion des forêts naturelles;
- c) De renforcer et de coordonner au niveau régional les programmes de recherche sur les essences locales;
- d) De trouver des moyens appropriés de renforcer la création de forêts homogènes, à rendement élevé et à croissance rapide.

ii) TRANSFORMATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Conclusions

Il a été convenu qu'il fallait intensifier la coopération en vue d'améliorer la transformation primaire et secondaire et que, dans la plupart des cas, les principaux obstacles à surmonter étaient les suivants :

- a) Utilisation peu efficace des matières premières, effort insuffisant de création de sous-produits et faible degré de transformation secondaire;
- b) Absence des concours nécessaires à une planification industrielle efficace;
- c) Carences dans les domaines du choix, de l'entretien, de l'adaptation et de la mise au point du matériel;
- d) Personnel insuffisamment formé;
- e) Assistance technique insuffisante de la part des gouvernements et des organisations internationales;
- f) Normes et spécifications défectueuses.

Recommandations

Les participants sont convenus de la nécessité de développer les activités suivantes :

- a) Mise en place d'un réseau de services d'information technique, utilisant l'infrastructure existante;
- b) Mise au point de produits pouvant permettre d'utiliser les "pertes" (déchets), notamment dans la production d'énergie, la fabrication de panneaux, etc.;
- c) Développement, à l'échelon régional, d'activités de formation dans le domaine de la transformation primaire et secondaire;
- d) Intensification des activités de transformation primaire et secondaire en vue d'accroître la valeur ajoutée de la production et l'emploi locaux;

- e) Promotion de complexes intégrés lorsque la conjoncture économique et financière le permet.

iii) TRANSPORT

Conclusions

Les participants ont conclu que la difficulté et la cherté du transport étaient l'une des principales entraves au développement de ce secteur et que, dans ce domaine, ces principaux obstacles étaient les suivants :

- a) Taux de frêt élevés pratiqués par les compagnies affiliées aux conférences;
- b) Absence d'infrastructure : réseaux routiers, ports, voies ferrées, etc;
- c) Transport inutile des résidus, de l'eau, etc.

Recommandations

- a) Renforcement de l'infrastructure dans le domaine des transports;
- b) Recherche et mise au point de nouvelles méthodes permettant de réduire le coût du transport;
- c) Coordination, à l'échelon régional, de la politique à adopter à l'égard des conférences.

iv) ECHANGES COMMERCIAUX ET PROBLEMES DE COMMERCIALISATION

Conclusions

- a) Le marché des pays importateurs de bois est excessivement protégé pour ce qui est des produits manufacturés. Les barrières tarifaires ainsi que les obstacles non tarifaires tels que les normes de qualité et les prescriptions phytosanitaires, constituent autant d'entraves aux échanges internationaux;
- b) D'une manière générale, les pays d'Amérique latine n'ayant qu'une expérience assez brève de la production et de la commercialisation, ils ne peuvent offrir que de faibles volumes de bois transformé et le rythme de leurs livraisons n'est pas régulier;
- c) Dans les pays d'Amérique latine, le marché intérieur est très restreint et le développement de ce marché se heurte essentiellement au fait que la promotion du bois est mal assurée et que les consommateurs entretiennent des préjugés à l'égard de ce matériau;
- d) On manque d'informations sur la situation et les tendances actuelles du marché international, ce qui limite les possibilités d'augmenter les ventes tout comme de diversifier les exportations en commercialisant de nouvelles essences et de nouveaux produits;
- e) Les pays de la région ne disposent pas de systèmes de commercialisation efficaces qui leur permettraient de promouvoir, de maintenir ou de relever les ventes.

Recommandations

- a) Les pays exportateurs devraient prendre des mesures en vue d'obtenir l'abolition des restrictions actuellement imposées sur le marché international du bois et des produits du bois;
- b) Les pays de la région devraient redoubler d'efforts en vue d'étendre les marchés intérieurs en exploitant des secteurs qui offrent d'intéressantes possibilités telles que la construction de maisons en bois;
- c) Il a été convenu qu'il importe de se lancer à la conquête de nouveaux marchés et d'étendre les marchés existants en assurant la promotion de nouvelles essences et de nouveaux produits en bois tout en adoptant des normes appropriées et des règles de classement communes;

- d) Il a été convenu d'appuyer les efforts déployés par la CNUCED, avec le concours d'autres organisations internationales, en faveur de la coopération internationale dans l'industrie du bois;
- e) En matière de commercialisation, il a été convenu de redoubler d'efforts en vue de moderniser les structures actuelles, tout en appuyant les tentatives faites par les producteurs et les exportateurs pour se regrouper.

v) FINANCEMENT

Conclusions

Il a été conclu que, dans l'industrie du bois, la plupart des pays ne disposent pas de moyens financiers suffisants dans les domaines suivants :

- a) Etudes de pré faisabilité et de faisabilité;
- b) Programmes de reboisement et d'amélioration génétique;
- c) Développement des capacités industrielles et de l'infrastructure;
- d) Formation du personnel;
- e) Stocks.

Recommandations

Les participants sont convenus de la nécessité de remédier, en coopération avec les organisations internationales concernées, aux contraintes financières auxquelles se heurte le développement de l'industrie du bois et des produits du bois en Amérique latine.

vi) TECHNOLOGIE

Conclusions

L'insuffisance technologique constitue aussi un frein au développement de l'industrie du bois au niveau régional. Les points suivants ont été mis en relief :

- a) Absence d'information sur le matériel existant tout comme sur la mise au point et le transfert des techniques appropriées;
- b) Absence de recherches sur une meilleure utilisation des essences locales tout comme sur la mise au point ou l'adaptation d'un matériel et de techniques appropriées;
- c) Absence d'un système régional efficace dans les domaines des services consultatifs, des services d'ingénierie et de l'assistance technique à l'industrie;
- d) Absence d'un système efficace d'information et de documentation technique et scientifique pouvant appuyer les travaux de recherche-développement menés au niveau régional.

Recommandations

Les participants sont convenus de la nécessité de s'attacher en priorité aux objectifs suivants :

- a) Création de services efficaces pour la diffusion de l'information, le transfert des techniques et l'assistance technique à l'industrie;
- b) Etablissement de programmes de recherche-développement en vue d'assurer la pleine utilisation des ressources, ainsi que la mise au point de matériels et de techniques appropriés en coopération avec le secteur privé;
- c) Mesures en faveur de la production locale de matériel et d'accessoires;
- d) Mesures en faveur de la mise au point de techniques faisant un usage intensif du bois, telles que les techniques d'utilisation du bois dans la construction et le logement.

vii) INFRASTRUCTURE INDUSTRIELLE

Conclusions

Les participants ont conclu que parmi les principaux facteurs qui entravent le développement de ce secteur en Amérique latine, figurent notamment :

- a) Le manque de personnel qualifié à tous les niveaux;
- b) L'absence de systèmes d'information sur les techniques, les marchés, les ressources, etc., ou l'inadéquation des systèmes existants;
- c) Conditions de sécurité et d'hygiène dans l'industrie.

Recommandations

Les participants sont convenus de la nécessité d'intervenir dans les domaines suivants :

- a) Lancement de programmes de formation du personnel;
- b) Mise en place d'un système efficace d'information technique en vue de favoriser le développement du secteur considéré;
- c) Mise sur pied d'une organisation régionale de l'industrie du bois en vue de renforcer la coopération entre les chefs d'entreprise de ce secteur dans la région.

viii) COOPERATION REGIONALE ET SOUS-REGIONALE

Conclusions

Les participants ont reconnu et souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de la coopération régionale et sous-régionale pour favoriser le développement du secteur considéré. Ils ont relevé les principales contraintes suivantes :

- a) Manque d'harmonisation des efforts et des objectifs de recherche dans le domaine des ressources et des produits sylvicoles ainsi que dans celui de la mise au point et de l'adaptation du matériel et des techniques.
- b) Manque d'harmonisation des programmes de vulgarisation et d'assistance technique destinés à l'industrie.
- c) Absence de programmes de coopération régionale dans le domaine de la formation du personnel.
- d) Absence d'un système régional efficace de contrôle du marché régional et international du bois et des produits qui lui font concurrence.
- e) Absence d'un système régional d'information et de documentation sur les ressources, les produits, le matériel, les techniques, les statistiques, etc.

Recommandations

Les participants ont conclu que pour renforcer la coopération régionale et sous-régionale, il faudrait entreprendre les activités suivantes :

- a) Création et exploitation d'un système régional d'information et de documentation techniques sur les ressources, les produits, les marchés, le matériel et les techniques, agent essentiel du développement du secteur considéré;
- b) Lancement de programmes de formation du personnel et de recherche-développement basés sur l'utilisation et la coordination des éléments d'infrastructure en place au niveau régional;
- c) Lancement de programmes de coopération régionale pour la fourniture de services de vulgarisation et d'assistance technique à l'industrie du bois;
- d) Création d'un système de coopération entre l'industrie, les organismes publics et les centres de recherche et de formation pour harmoniser les efforts faits pour favoriser le développement de l'industrie du bois dans la région.

II. ORGANISATION DE LA REUNION

2. La Réunion préparatoire régionale pour l'Amérique latine s'est tenue à São Paulo (Brésil), dans les locaux de l'Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo, du 4 au 8 octobre 1982.
3. La réunion a groupé 26 personnes dont 12 participants représentant 11 pays de la région autres que le Brésil, un représentant du Pacte andin, neuf participants brésiliens et quatre représentants d'organismes des Nations Unies (la liste des participants figure à l'annexe I).
4. La réunion a été ouverte officiellement par le Secrétaire à l'industrie du commerce, à la science et à la technologie de l'Etat de São Paulo, M. Osvaldo Palma.
5. M. Amantino Ramos de Freitas a été élu Président et M. Julio Cesar Centeno (Venezuela) rapporteur.
6. M. P. Skupch, du Service des négociations, a fait l'historique et défini la portée du Système de consultations de l'ONUDI et en a souligné les aspects originaux, à savoir a) : le caractère permanent du Système, b) l'importance attachée au principe du consensus et c) la participation directe des représentants de l'industrie.
7. Les participants ont adopté l'ordre du jour suivant :
 - i) Industrie du bois et des produits en bois dans la région;
 - ii) Examen des principales questions;
 - iii) Coopération régionale et sous-régionale;
 - iv) Examen et adoption du rapport de la réunion.
8. M. Reinaldo Herrero Ponce, consultant de l'ONUDI, a présenté son projet de rapport régional, intitulé : Examen de la situation de l'industrie du bois et des produits du bois dans certains pays d'Amérique latine.
9. Dans le document établi à l'intention de la réunion et intitulé : Problems Areas in the Wood and Wood Products Industry in the Latin American Region ("l'industrie du bois et des produits en bois en Amérique latine; situation et problèmes principaux") (ID/WG.380/2), le Secrétariat de l'ONUDI a décrit les principales tendances du secteur et les principaux problèmes qui se posent à cet égard dans la région. La liste des autres documents présentés à la réunion figure à l'annexe II.

10. Les participants ont adopté le rapport de la réunion à la dernière séance, le 5 octobre 1982, et M. Roberto Carreiro du SUBIN (Secretaria de Coordenação Econômica e Técnica Internacional) a clôturé la réunion.

III. RESUME DES DISCUSSIONS

11. Les participants sont convenus d'examiner les problèmes qui se posent dans le secteur, en suivant l'ordre du jour. Ils ont présenté brièvement leurs communications (voir la liste des documents) et ont ensuite procédé à l'examen des différents points.

Matières premières

12. Les participants ont été unanimes à reconnaître que l'Amérique latine, bien que disposant d'importantes ressources forestières, n'avait pas de politique forestière bien définie et qu'elle devrait en adopter une. A cet égard, des vues ont été échangées sur le degré de dégradation des sols et de déboisement, causés par le taux d'abattage actuel. On a fait observer que le déboisement était imputable au premier chef au défrichement des terres pour l'agriculture, et que la récolte de bois pour l'industrie était une cause moins importante de ce phénomène. On estime que l'utilisation du bois d'oeuvre pour l'industrie pouvait en fait convaincre les autorités de la nécessité d'adopter des politiques de gestion forestière. On a également mentionné que les ressources forestières étaient souvent éloignées des zones de consommation et que la rentabilité de l'exploitation des zones éloignées devrait être prise en considération lors de l'évaluation des possibilités d'approvisionnement en bois.

13. On a insisté sur le fait que la forêt tropicale en Amérique latine était très hétérogène, beaucoup plus qu'en Asie et en Afrique. C'est pourquoi les recensements des ressources forestières étaient la condition sine qua non d'une politique cohérente de gestion de ces ressources. Un abattage sélectif excessif constituait - a-t-on souligné - un obstacle à l'exploitation rationnelle des ressources en question. On a cité l'exemple de forêts qui avaient été décimées et où le peuplement restant était pratiquement sans valeur. On a également remarqué que le niveau actuel des connaissances en matière de gestion des forêts tropicales était loin d'être satisfaisant.

14. Les participants se sont accordés à reconnaître que dans les zones tropicales, il fallait assurer la promotion commerciale des essences mal acceptées, ce qui n'était manifestement pas le cas des forêts homogènes de conifères dans les zones tempérées. La nécessité de promouvoir les essences locales mal acceptées a été liée à celle de mettre au point et de réaliser des recensements. Compte tenu des difficultés techniques que présentent les recensements complets, on a suggéré d'adopter une méthode progressive.

15. Etant donné l'évolution récente du déboisement, les participants sont convenus de la nécessité de promouvoir de nouvelles plantations, en vue d'assurer un approvisionnement en bois, homogène et en expansion rapide. On a examiné à cet égard les plantations réalisées au Chili; cette expérience a été jugée intéressante bien que des réserves aient été faites quant à son applicabilité aux zones tropicales. On a déclaré à ce sujet que toutes les mesures prises par les organisations internationales pour promouvoir de nouvelles plantations, en particulier celles négociées actuellement à la CNUCED, devraient être encouragées. A propos des programmes concernant les recherches sur les essences peu connues et la gestion des ressources forestières, on a souligné la nécessité de coordonner les efforts faits par les institutions intéressées au niveau régional.

Transformation primaire et transformation secondaire

16. Les participants sont généralement convenus que le taux d'utilisation effective du bois en tant que matière première était actuellement faible. A cet égard, l'un d'entre eux a laissé entendre que le volume des résidus inutilisés était comparable à une récolte perdue. La nécessité de mettre au point des sous-produits tels que panneaux, panneaux lattés, planchers en bois, matériaux de conditionnement a été soulignée à cette occasion. L'emploi des résidus comme source d'énergie a également fait l'objet d'un débat approfondi. On a déclaré à ce sujet que l'utilisation des résidus par les usines pour produire elles-mêmes l'énergie dont elles avaient besoin n'en était qu'à ses débuts. Certains travaux de recherche menés dans ce domaine (notamment par l'IPT) ont été examinés. Des études étaient menées sur l'emploi de liants pour classer les résidus en vue de leur transport, et des chaudières pour les petites entreprises étaient mises au point. Ces recherches, ainsi que d'autres visant à utiliser intégralement les matières premières ont particulièrement retenu l'attention. On a fait observer qu'en Amazonie, les perspectives d'utilisation rationnelle des résidus n'étaient pas très bonnes en raison des problèmes techniques en jeu et de l'éloignement des marchés. Un participant a fait observer que, présentement, une petite scierie n'avait guère de possibilités d'utiliser les déchets.

17. On est convenu que, malgré l'existence dans certains pays d'usines capables de soutenir la concurrence avec leurs homologues des pays développés (au Chili et au Brésil, par exemple), les machines et l'équipement du secteur étaient, dans

la plupart des cas, démodés et inadaptés. On a insisté sur les graves problèmes d'implantation et d'aménagement des ateliers que rencontraient de nombreuses entreprises. On s'est accordé à reconnaître que ce secteur ne pourrait être renforcé que s'il faisait l'objet d'une intégration plus poussée. On a cependant reconnu que les usines intégrées entraînaient de lourdes dépenses d'équipement et qu'il fallait donc chercher des solutions de rechange pour diversifier la gamme des produits et augmenter le taux de la valeur ajoutée. On a insisté sur le fait que, dans certains pays de la région, la transformation secondaire, par exemple la fabrication de maisons en bois, devrait être particulièrement encouragée. A cet égard, le représentant du Pacte andin a exposé aux participants le programme visant à favoriser l'utilisation des maisons en bois dans la région. Il a déclaré, qu'à l'heure actuelle, les travaux visaient surtout à permettre, dans les prochaines années, la construction de 600 000 maisons en bois dans la sous-région, et que, dans l'immédiat, les responsables concentraient leurs activités sur la création d'entreprises modèle de moyennes et de grandes dimensions, pour lesquelles ils espéraient obtenir une assistance technique.

18. Les participants ont admis que l'adaptation du matériel conçu à l'origine pour des bois tendres à la transformation des bois durs tropicaux n'allait pas sans problèmes. Des efforts d'adaptation étaient faits dans certains pays, mais jusqu'à présent en ordre dispersé et les pays doivent s'arranger pour échanger et coordonner les résultats obtenus. En ce qui concerne le matériel, certains pays (le Brésil par exemple) fabriquent eux-mêmes la quasi totalité de leur équipement et en exportent même une partie vers les pays voisins où elle soutient avantageusement la concurrence d'articles similaires provenant de pays développés. Toutefois, il semble qu'il n'y ait pas de réseau satisfaisant de renseignements sur les matériels fabriqués localement et sur les travaux locaux de recherche-développement.

19. La pénurie de personnel suffisamment formé à tous les niveaux a été considérée comme une contrainte sérieuse. On a mentionné l'utilisation des moyens de formation par les pays voisins, tout en reconnaissant que ces efforts demeuraient insuffisants. En ce qui concerne la transformation secondaire, on a signalé que des moyens de formation existaient dans certains pays, mais qu'il faudrait en améliorer le niveau si l'on voulait qu'ils constituent des activités de formation menées à l'échelon régional.

Problèmes de transport

20. Les participants se sont accordés à reconnaître que l'insuffisance des transports intérieurs constituait une des principales entraves au développement de l'industrie. Ce problème était particulièrement aigu dans des pays comme le Brésil, où les centres de consommation sont très éloignés des forêts. Le transport inutile des déchets et de l'eau augmentait le coût du produit final.

21. Les participants de pays exportateurs ont fait observer que les taux de fret sur les lignes régulières étaient si élevés qu'ils empêchaient tout commerce. L'expérience du Chili, qui regroupe les exportations provenant de petites scieries et affrète des bâtiments pour les exportations vers le Moyen-Orient et d'autres régions a été étudiée avec intérêt. On s'est accordé à reconnaître que des mesures devraient être prises par les pays en vue de regrouper les petites expéditions et de les exporter sur des navires affrétés. On a fait observer qu'il faudrait étudier les résultats obtenus par d'autres pays en ce qui concerne la réduction des frais de transport. Un participant a également souligné que les pays importateurs de la région, en exigeant qu'on utilise leurs propres navires, freinaient considérablement le commerce intrarégional.

22. L'insuffisance de l'infrastructure portuaire et le fait qu'elle était mal raccordée au réseau de transport intérieur ont également été considérés comme un obstacle majeur. On a déclaré que des mesures s'imposaient pour accélérer la vitesse de chargement, en vue de réduire les coûts.

Echanges et commercialisation

23. En ce qui concerne l'accès aux marchés, des participants ont insisté sur le fait que l'accès de leurs produits aux marchés internationaux était entravé non seulement par les barrières tarifaires qui avaient tendance à augmenter mais aussi par des obstacles non-tarifaires tels que les normes de qualité et les prescriptions phytosanitaires.

24. On a reconnu que les pays exportateurs étaient mal informés de la situation et des tendances du marché international, tant en ce qui concerne les produits du bois que les produits de remplacement et qu'il convenait d'instaurer un système de surveillance du marché. Les participants ont décidé d'appuyer les mesures prises par la CNUCED pour atteindre cet objectif.

25. On a souligné de nouveau la nécessité de regrouper les expéditions ainsi que celles connexes, de mettre en place des systèmes efficaces de commercialisation pour promouvoir, maintenir et intensifier les ventes.

26. Evoquant l'importance du marché intérieur pour la création d'une industrie des produits du bois, on a estimé que, jusqu'à présent, son expansion avait été gênée par le faible niveau de développement de l'industrie, les préjugés des consommateurs contre le bois et l'absence d'une action efficace des pouvoirs publics. Des participants ont déclaré que le marché intérieur, et notamment l'utilisation du bois dans l'habitat, permettaient d'employer toute une gamme d'essences difficiles à commercialiser. L'élaboration de normes adéquates encouragerait beaucoup l'utilisation du bois dans l'habitat, les normes en vigueur dans de nombreux pays s'inspirant de celles qui ont été mises au point pour les zones tempérées et ne convenant pas aux climats tropicaux.

27. Certains participants ont été d'avis que pour favoriser l'utilisation des essences moins bien acceptées du point de vue commercial, il serait très utile de grouper les essences et de mettre au point des règles de classement communes, et que des mesures adéquates devraient être prises dans ce domaine. On a également mentionné que quelques pays et groupes de pays avaient déjà pris des dispositions en ce sens, mais que, jusqu'à présent, aucune mesure commune n'avait été prise pour l'ensemble de la région.

28. Les participants ont été informés par le représentant de l'ITC des derniers résultats obtenus en ce qui concerne les bois tropicaux dans le cadre du Programme intégré pour les produits de base de la CNUCED. Ils ont émis l'avis que les dispositions du projet d'accord relatives à la transformation complémentaire du bois devraient être mises au point en étroite collaboration avec l'ONUDI et la FAO.

Financement

29. Un participant a attiré l'attention de la réunion sur la Conférence régionale relative au financement de la mise en valeur des ressources forestières en Amérique latine, organisée par la Banque interaméricaine de développement en juin 1982, et il a informé les participants de certaines des conclusions de cette Conférence. Le Secrétariat a signalé que la Banque interaméricaine de développement avait été invitée à la réunion, et les participants sont convenus qu'il serait souhaitable de l'associer à la Consultation.

30. On a reconnu que les ressources financières apportées aux activités liées à l'industrie du bois et des produits du bois, étaient le plus souvent insuffisantes, notamment dans le cas des activités de reboisement prévues dans les programmes d'amélioration génétique. On avait aussi besoin de crédits suffisants pour l'expansion des capacités industrielles. On a souligné à cet égard, que de nombreux pays n'étaient pas à même de fournir des études de faisabilité ou de préfaisabilité suffisamment détaillées, et qu'il fallait financer ces activités. On a également rappelé que des crédits étaient nécessaires au niveau régional pour la mise en place de l'infrastructure, pour les institutions de formation et de recherche et pour la constitution de stocks.

31. En ce qui concerne l'expansion générale de l'industrie, on a déclaré que ce secteur méritait une attention toute particulière vu sa contribution au remplacement des importations et l'accroissement de la demande qui ne manquerait pas de se produire au cours de la prochaine décennie. Il était d'autant plus nécessaire de donner désormais la priorité à cette industrie que l'on prévoyait un déficit du commerce extérieur des produits forestiers pour la région dans les années à venir.

Technologie

32. Les participants ont insisté sur le fait que les renseignements concernant le matériel existant, la recherche et l'adaptation des techniques étaient insuffisants. On a souligné à cet égard que le Système économique latino-américain (SELA) mettait en place un réseau d'assistance technique latino-américain et que cette initiative, ainsi que d'autres, pourraient permettre d'instituer un système efficace de diffusion de l'information sur le matériel existant et sur les recherches entreprises.

33. Les participants se sont accordés à reconnaître qu'en raison du caractère très hétérogène de la forêt, il fallait intensifier les recherches sur les essences et adapter en conséquence le matériel. En ce qui concerne le choix du matériel, des participants ont estimé qu'une assistance s'imposait. Ils ont également insisté sur le fait qu'il n'y avait pas, à l'heure actuelle, de système efficace de services consultatifs, de services d'ingénierie et d'assistance technique pour l'industrie.

34. En ce qui concerne la recherche-développement, des participants ont constaté avec inquiétude que dans bien des cas, des réalisations entreprises ou mises au point localement ne profitaient pas à l'industrie. Aussi fallait-il veiller tout particulièrement à ce que les programmes pertinents soient élaborés en coopération avec le secteur privé.

Infrastructure industrielle

35. Les participants se sont accordés à reconnaître qu'il fallait mettre au point des programmes de formation à tous les niveaux, ainsi que de promouvoir et de coordonner la création de services de recherche dans la région.

36. Des participants ont souligné la faiblesse des associations locales de l'industrie du bois, qu'il s'agisse de la transformation primaire ou de la transformation secondaire. On est convenu de la nécessité de renforcer les institutions nationales et d'en assurer la coordination au niveau régional.

On a proposé que le rôle des organisations régionales de l'industrie du bois soit sensiblement renforcé, de façon à améliorer les contacts entre les pays pour assurer la diffusion des connaissances techniques, et pour permettre au secteur de définir une position commune.

Coopération régionale et sous-régionale

37. Des participants ont noté que les efforts visant à surmonter les difficultés que connaissent le secteur avaient été jusqu'à présent entrepris surtout à l'échelon national. Ils ont souligné une fois de plus qu'il importait d'harmoniser les efforts et les objectifs dans le domaine de la recherche sur les ressources et les produits forestiers, tout comme la mise au point et l'adaptation du matériel et des techniques. En ce qui concerne la formation de la main-d'oeuvre, ils sont convenus que certaines des institutions existantes pourraient constituer la base des programmes régionaux nécessaires à tous les niveaux pour la transformation primaire et secondaire.

38. On a souligné de nouveau la nécessité de mettre en place un système de surveillance efficace, au niveau régional, du marché international du bois, et d'appuyer les efforts faits par la CNUCED dans ce domaine.

39. On a examiné s'il était opportun et possible de créer une organisation régionale des pays producteurs de bois, mais aucun accord ne s'est dégagé à ce sujet. Toutefois, on a d'une manière générale estimé que les pays producteurs de la région devraient avoir une politique unifiée vis-à-vis des pays consommateurs.

40. Les programmes en cours au niveau sous-régional (Pacte andin) pour promouvoir la construction des maisons en bois ont été examinés et l'on a estimé qu'ils constituaient une étape vers l'élaboration d'une politique unifiée dans ce secteur. On est convenu que les expériences de ce type devraient être encouragées et que la coopération internationale contribuerait beaucoup à rehausser leur importance. On a rappelé que ces programmes existaient et qu'il fallait persuader les organisations internationales de leur apporter une assistance.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Argentine

M. José Claudio Tinto Conti, Asesor, Instituto Forestal Nacional
Av. Pueyrredon, 2446. 1119 Buenos Aires

Bolivie

M. Silverio Viscarra A., Investigador en Tecnologia e Ind. de la Madera
Centro de Desarrollo Forestal, Calle Yungas, 698, 2^o Piso, La Paz

Brasil

M. Amantino Ramos de Freitas, Diretor da Divisão de Madeiras-DIMAD, Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo S/A-IPT, Av. Prof. Almeida Prado, 532, Cidade Universitária, P.O. Box 7141, 05508 São Paulo SP

M. Eliseu de Souza Baena, Gerente de Departamento, EUCATEX S/A.,
Av. Francisco Matarazzo, 612, 05001 - São Paulo, SP

M. José Nivaldo Garza, Professor, Escola Superior de Agricultura Luiz de
Queiroz-ESALQ, Av. Carlos Botelho, s/n^o, Caixa Postal 09, 13400 - Piracicaba, SP

M. Manoel Sobral Filho, Chefe do Centro de Pesquisa de Produtos Florestais,
Estrada do Aleixo, 1756, Caixa Postal 478, 69000 - Manaus, Amazonas

M. Mario de Almeida Fagundes, Pesquisador Científico - Diretor de Divisão,
Instituto Florestal - Secretaria da Agricultura e Abastecimento, Caixa
Postal 1322, 01000 - São Paulo, SP

M. Pedro Paula Leite de Barros Filho, Gerente, Companhia Melhoramentos Norte
do Paraná, Rua São Bento, 329, 7^o andar, 01011 - São Paulo, SP

M. Roberto Samanez Mercado, Engenheiro Florestal, IEDF-Departamento de
Industrialização e Comercialização/UFRRJ, Av. L.N Norte SAIN, 70910 - Brasília, DF

M. Wilson Ferreira de Mendonça Filho, Colaborador - Professor Assistente,
Instituto Brasileiro de Desenvolvimento Florestal-IBDF/UFRRJ, Antiga
Rio/São Paulo, km 47, 23460 - Itaguaí - Rio de Janeiro

Chile

M. Gustavo Chiang Acosta, Gerente General, Agrícola Forestal Itata Ltda.
Calle Campoliano, 346, Concepcion

M. Hernán Cortés Pala J., Vice-Presidente Ejecutivo, Consorcio de
Inversiones y Desarrollo Forestal Ltda., Moneda 920 Oficina 901, Santiago

Colombie

M. Héctor Ignacio Casas Jiménez, Jefe Nacional - PADT REFORT, Instituto Nacional de los Recursos Naturales Renovables-INDERENA, Apartado Aéreo 10320, Bogotá

Guyana

M. Louis John Patrick Willems, Directeur gérant, Willems Timber Trading Co.Ltd., Président, Forest Products Association 7a. Water Street, Georgetown

Jamaïque

M. Guy Anthony Symes, Directeur, Forest Industries Development Co., FIDCO, P.O. Box 557, Kingston 10

Mexique

M. Mario Gonzalez Muzquiz, Director General, DURAPLAY - PARRAL, Rosales, 1313, Chihuahua

Nicaragua

M. Franklin Brautigam Rivera, Director Ejecutivo Estudio de Base Forestal, Servicio Forestal Nacional del Instituto Nicaraguense de Recursos Naturales y del Ambiente - IRENA, Apartado Postal 5123, Km 12 1/2 Carretera Norte, Managua

Paraguay

M. Pedro Edmundo Zuccolillo, Presidente, Federación de la Producción, la Industria y el Comercio, Eligio Ayala 375, Asuncion

Pérou

César Minaya Arteaga, Sub-Director de Transformacion y Comercializacion Direccion General Forestal y de Fauna, Natalio Sanchez, 220 Of. 1103 (Jesus Maria), Lima

Venezuela

Julio César Centeno, Director, Instituto Forestal Latinoamericano, Apartado Postal 36, 5101 Merida

Pacte Andin

M. Marcelo Tejada, Director de los Proyectos Andinos de Desarrollo Tecnológico (PADT-REFORT), P.O. Box 3237, Lima, Pérou

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

M. Jan Bim, Chef, Sous-division des produits de l'industrie mécanique du bois, Division des industries forestières, Via delle Terme de Caracalla, 00100 Rome, Italie

Centre du commerce international - CNUCED/GATT

M. José Luis Albaladejo, Analista de Desarrollo de Mercados, Centre du commerce international CNUCED/GATT, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

M. Peter R. Skupch, Spécialiste du développement industriel, Service des négociations, ONUDI, P.O. Box 300, A-1400 Vienne, Autriche

M. Luis Soto Krebs, Conseiller principal hors-siège du développement industriel ONUDI/PNUD SCN Quadra 2 Lote B, 70710 - Brasilia, DF, Brésil.

Consultant de l'ONUDI

M. Reinaldo Herrero Ponce, Chefe do Agrupamento de Produção Industrial da Divisão de Madeiras, Instituto de Pesquisas Tecnológicas do Estado de São Paulo S/A-IPT, Av. Prof. Almeida Prado, 532, P.O. Box 7141, Cidade Universitaria, 05508 - São Paulo, SP, Brésil

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

Cote du document

- ID/WG.380/1 Review of the Wood and Wood Products Industry in Selected Countries of Latin America par Reynaldo Herrero Ponce
- ID/WG.380/2 Problem areas in the Wood and Wood Products Industry in the Latin American Region
- ID/WG.380/3 Provisional Agenda
- ID/WG.380/4 Industria de la Madera y Productos de la Madera en la República Argentina, par M. José C. Tinto
- ID/WG.380/5 La Industria Maderera en Bolivia, par M. Silverio Viscarra
- ID/WG.380/6 Industria de la Madera en Chile, par M. Gustavo Chiang Acosta
- ID/WG.380/7 Actividad Forestal en Chile, Situación Actual y Perspectivas Futuras, par M. Hernán Cortés S.
- ID/WG.380/8 Informe sobre la Industria de la Madera y los Productos de Madera de Colombia, par M. Héctor I. Casas Jiménez
- ID/WG.380/9 The Wood and Wood Products Industry in Guyana, par M. L.J.P. Willems
- ID/WG.380/10 La Industria de la Madera y Productos de Madera en México y Futuro Desarrollo del Sector, par M. Mario Gonzalez Muzquiz
- ID/WG.380/11 La Industria de la Madera y los Productos de Madera de Perú, par M. César Minaya Arteaga
- ID/WG.380/12 Consideraciones sobre el Desarrollo del Sector Industrial Forestal en la América Latina, par M. Julio César Centeno



